



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 – Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre de la CON-CA-CAF

NOTE INFORMATIVE

N°7/LFG/DF

MODIFICATIONS DES LOIS DU JEU

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux nouvelles lois du jeu édictées par l'international board, nous portons à votre connaissance plusieurs modifications :

- 1) Concernant le coup d'envoi, l'équipe à domicile choisit le but en direction duquel elle attaquera durant la première période. A cet effet, il convient de procéder au choix du terrain dès l'arrivée des arbitres au hall. Le toss, lui se fait toujours avant le début du match, sur le terrain.
- 2) Tous les buts marqués directement du bras ou de la main de manière accidentelle, ou lorsqu'un joueur marquera immédiatement après avoir touché du bras ou de la main de manière accidentelle, le but sera refusé et un coup franc indirect sera accordé à l'équipe adverse.

Une réunion sera bientôt organisée pour les entraîneurs et capitaines avec la CRA et les arbitres pour un échange autour des lois et directives pour cette saison 2022-2023

Par ailleurs, la CRA reste à votre disposition pour toutes les questions relatives à l'arbitrage.

Fait à Cayenne, le 19 septembre 2022

La Présidente du Département Futsal

Andréa IMFELD